



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Mercredi 30 janvier 2013 - 21 h - Siège de la chorale

MCP - 29, rue du Chanoine Henri Cetty | 68200 Mulhouse

Présents : Nadine KURTZEMANN (Chef de Chœur), Arlette BECHTEL, Martine COGORDAN, Christiane KLING, Martine LOEWERT, Corinne MANGOLD, Andrée METZ, Odile SCHWENDENMANN, Geneviève VOGEL, Thérèse CANDAU, Éva FREYBURGER, Nicole GIRARD, Andrée HASSLER-GRAFF, Marianne HOUZEL, Bénédicte LOEWERT, Marie-Anne VOGEL, Dominique DUVERGER, Jean-Michel GIRARD, Jean BECHTEL, François BRUN, Georges COGORDAN, François WARNERY.

Absents : Renée WINTENBERGER, Marie-Emmanuelle CEREJA, Françoise JOUËT-PASTRÉ, Henri BOEHM

La réunion débute à 21 h. Vingt et un choristes sont présents sur les 25 inscrits et cotisants. Le Président déclare donc que le quorum est atteint pour pouvoir valablement statuer. Dès lors il aborde les points prévus à l'ordre du jour.

I/ Approbation du compte-rendu de l'AG du 09 novembre 2011

Le PV, consultable par internet par tous les choristes, est approuvé à l'unanimité.

II/ Encours des exercices comptables - rapport de la Trésorière Geneviève Vogel

Cette présentation est réalisée par Geneviève en utilisant un support informatique muni d'un video-projecteur, ce qui permet une vision synoptique et confortable du document comptable.

Jean-Michel Girard rappelle que jusqu'à présent les exercices comptables courraient du 1^{er} septembre de l'année écoulée jusqu'au 31 août de l'année en cours. Désormais l'exercice comptable correspondra à l'année civile, soit du 1^{er} janvier de l'année écoulée, au 31 décembre de l'année en cours.

L'exercice comptable de cette « année » de transition sera donc particulier et spécifique. Il s'étalera du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2012. Pour disposer du détail des comptes, se référer au document comptable publié par Geneviève qui affiche au 31/12/2012 un solde bancaire positif de **4067,41 €**. Il y a cependant des exceptions concernant le paiement de l'hébergement pour l'année en cours et qui pourtant sera honoré l'année précédente, l'encaissement de cotisations, et le paiement des assurances.

Dans la rubrique des charges n'apparaît aucune somme reversée à Nadine, ne serait-ce que pour la dédommager de ses déplacements depuis 68560 Bettendorf (28 km de Mulhouse). C'est dans ce but que nous lui avons offert le siège ergonomique lors de la sortie à "l'arbre vert" du 1^{er} juillet dernier pour la sortie de fin d'année. D'ailleurs, notre chef de chœur ne revendique aucun dédommagement ! Malgré tout, la question reste en suspens et nécessitera une réflexion de la part des membres du comité ou de tout choriste.

Les montants des cotisations pour l'année 2013 se répartissent comme suit :

- Nouveau choriste ou choriste revenant : **20 €**
- Ancien choriste : **50 €** qui se décomposent en **40 €** (cotisation) et **10 €** (partitions).

Éva FREYBURGER et Bénédicte LOEWERT, toutes deux préposées réviseurs aux comptes, ayant constaté la tenue précise des comptes, proposent de donner quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice 2011-2012 et la remercient pour le travail effectué. La pièce attestant de leur accréditation, portant leur signature, est jointe au présent compte-rendu ainsi que la pièce comptable ; ces éléments scannés figureront également sur le site de **LA SALTARELLE**, dans l'espace choristes au niveau des Données de base.

Geneviève nous projette également une prévision des comptes pour l'année 2013 élaborée par Le Président Jean-Michel Girard. Celle-ci laisse apparaître un léger déficit d'environ **120 €**. Étant entendu, qu'en raison des nouveaux frais auxquels nous devons faire face (location de la salle de répétition à la MCP), M. Samuel Weiss s'est engagé auprès de notre Président à nous verser désormais une rallonge de **500 €**.

III/ Rapport moral du Président Jean-Michel Girard

Depuis le 23 novembre 2011, Nadine est notre nouvelle Chef de chœur et les qualités qui avaient été pressenties l'an dernier par les membres du comité (voir le PV de l'AG du 09/11/11) n'ont pas été démenties.

Jean-Michel rappelle le gros travail qu'aura nécessité le transfert de notre association de la rue Vauban à la **MCP**, où nous avons été fort bien accueillis, estimant in fine que le choix de la **MCP** fut une excellente initiative. Le coût de l'hébergement a été étagé jusqu'en 2015 : **800 €** pour cette année, **900 €** en 2014 et **1 000 €** en 2015. Celui-ci ne correspond en fait qu'à **1 €** par choriste et par séance de répétition, ce qui, vu sous cet angle reste un loisir très peu onéreux ... !

Jean-Michel passe alors en revue les activités de l'année. Il y eut :

- Le concert du 13 mai 2012 à 16 h intitulé « **Printemps musical de l'ASCA** » en l'église St-Fridolin de Mulhouse, avec l'accompagnement de l'OHM de Mulhouse placé sous la direction de Sébastien Beck.
- Le concert de la fête de la musique prévu le mardi 21 juin 2012 à 20 h 30 en l'église Ste-Marie de Mulhouse, mais qui fut annulé au dernier moment en raison d'une alerte orange de la météo ...
- Le congrès de l'ASCA qui s'est tenu au Kleebach le dimanche 21 octobre 2012 et auquel Jean-Michel et Nicole ont participé.
- Le concert de l'Avent du samedi 1^{er} décembre 2012 à 20 h 30, en l'église Ste-Marie de Mulhouse, en compagnie de la chorale invitée « Arc-en-ciel » de Chantal Orange de Gignac.
- Le concert du Téléthon du vendredi 7 décembre 2012 à 20 h 30 en l'église Ste-Marie de Mulhouse.

Nadine et Jean-Michel confirment que le concert de l'Avent, où nous avons donné la *Missa Brevis* de Jacob de Haan avec l'accompagnement d'orgue de Simon Bollenot, avait été très apprécié et que cet avis avait été confirmé par des mélomanes confirmés présents au concert.

IV/ Programme en 2013 - Manifestation ASCA en 2014

Trois possibilités s'offrent à nous et qui ont été déjà débattues en Comité.

1. Le *Requiem* de Duruflé avec Simon Bollenot au grand orgue.
2. La *Messe Solennelle Ste-Cécile* de Charles Gounod avec accompagnement d'orchestre. Le concert regroupant plusieurs chorales serait parrainé par l'ASCA et serait donné à la Filature le dimanche 6 avril 2014. L'œuvre proprement dite dure 90 min ! La partition de l'œuvre, prêtée par Sylvie Maurice, est mise en circulation.
3. Une troisième option qui se veut plus réaliste et conforme au niveau de notre chorale à peine "renaissante". En effet, prenant en compte les effectifs réduits des deux pupitres d'hommes, il s'agirait de poursuivre notre répertoire actuel dans l'esprit qui a été défini par Nadine en 2012 et qui vise, pour le moment, à parcourir et étudier des petites pièces à cappella plutôt que de se lancer dans de grandes œuvres, coûteuses en musiciens et trop difficiles pour notre chorale actuelle.

Nadine et bon nombre de choristes estiment en effet que les deux premières options, Duruflé et Gounod, ne pourraient pas être interprétées correctement car les 2 pupitres d'hommes sont trop réduits. L'option des grandes œuvres serait donc pour le moment différée, dans l'attente d'une restructuration de La Saltarelle et d'un ensemble globalement plus étoffé. Dès lors, notre chœur ne participera pas au projet de l'ASCA concrétisé par un concert à la Filature le dimanche 6 avril 2014. Il est vrai par ailleurs que ce projet mobilisant de nombreuses chorales, il est très difficile à chacun de ressentir et de mettre en application les nuances de l'œuvre dans un ensemble de 200 à 300 choristes. Nous informerons l'ASCA de notre décision avec diplomatie.

Notre chorale a certes besoin de se reconstruite mais nous n'abandonnons pas pour autant le projet du *Requiem* de Duruflé, nous en différons seulement la mise en œuvre car celle-ci nous paraît prématurée.

L'idée de disposer aussi d'un petit fond de roulement constitué par deux ou trois chants bien maîtrisés, a été aussi évoquée par Andrée Hassler. Cela permettrait d'égayer les fréquents événements conviviaux.

V/ Concerts en 2013 : où et quand ?

Nous avons convenu de notre participation à la fête de la musique, fixée au vendredi 21 juin 2013, en l'église Ste-Marie de Mulhouse. Jean-Michel a pratiquement conclu cet accord avec Rosine Forster. Le programme de ce concert serait construit à partir des pièces que nous aurons étudiées durant cette saison 2012/2013.

Un deuxième concert sur le même thème pourrait être organisé début octobre 2013 (Chapelle St-Jean, Tple St-Jean, église Ste-Marie, ou dans une bourgade avoisinante du Sundgau, Morschwiller ou autres ...).

Jean-Michel Schmitt nous signale aussi qu'un concert en faveur du Téléthon est déjà programmé pour le vendredi 6 décembre 2013 en l'église Ste Marie de Mulhouse. Il nous appartiendra, dans les temps prochains, de nous prononcer sur notre participation.

VI/ Changement de siège social de LA SALTARELLE MULHOUSE

Ayant été obligés, par la ville de Mulhouse, de quitter avant le 1^{er} septembre 2012 notre local situé au :

1, rue Vauban - Bâtiment A - 68100 MULHOUSE -

C'est le vendredi 24 août 2012 que nous avons pris définitivement congé de ces lieux de répétition et depuis le 1^{er} septembre 2012 notre association a élu domicile à :

**MCP - Maison de Culture Populaire de la Cité - 29, rue du Chanoine Henri Cetty
68200 MULHOUSE**

Cette décision de choisir ce nouveau siège social pour **La Saltarelle Mulhouse**, a été prise à l'unanimité des présents. Elle sera présentée au Tribunal d'Instance de Mulhouse pour y être enregistrée.

IV/ Rapport du secrétaire, Georges Cogordan

À ce jour, la **Saltarelle** compte 25 choristes, assez assidus aux répétitions et sur lesquels on semble pouvoir compter au moment des concerts. Toutefois les effectifs des 2 pupitres d'hommes - 3 pour les ténors et 4 pour les basses - restent fragiles et une ou deux défections le jour d'un concert serait fort préjudiciable. Jean-Michel a d'ores et déjà annoncé qu'il ne pourrait pas être là pour la fête de la musique ... !

Il est à noter que depuis le départ de Nathalie, 9 nouveaux choristes sont venus grossir nos rangs. Malgré tout, Jean Saucier, Danièle Déon et Rémi Oudin ont désormais renoncé !

Le 05 septembre 2012, jour de rentrée à la MCP, nous étions 31 choristes. Malheureusement, dès la 1^{ère} répétition, cinq ont renoncé (Valérie Barc, Malika Chekhmoum, Jacques Fuchs, Christian Werner et le docteur Metzger). Trois ont expliqué leur refus de continuer, les autres n'ont pas daigné justifier leur renoncement ! Le dernier à partir fut le ténor Lucien Mellardi que j'ai cherché à joindre mais qui n'a manifesté aucun souhait de retour, il est vrai qu'à l'époque il était souffrant.

Le nouveau listing des choristes au 1^{er} janvier 2013 a été élaboré et mis en circulation pour être renseigné selon les desiderata de chacun. Il est à noter que tous les choristes sont désormais « branchés », sauf François Brun qui persiste à ne recevoir que des courriers véhiculés par la poste.

Un nouveau planning valable jusqu'au mois de juin est distribué aux choristes avec des enquêtes Doodle en perspective pour le remplacement du 1^{er} mai et du 8 mai chômés. Il est à noter que certains samedis après-midi de travail seront sans doute nécessaires et ont été repérés sur le planning.

L'ancien e-mail Free de La Saltarelle a été abandonné car la boîte était inondée de messages publicitaires et de spams. Notre contrat avec e-monsite nous permettant de disposer d'un e-mail, c'est désormais chose faite et toutes les instances musicales alsaciennes ont été avisées du changement : contact@saltarelle.fr

Pour faciliter l'accès du site aux choristes, il est procédé par le secrétaire à une présentation, à l'aide d'un vidéo-projecteur, de quelques pages clés. Les avantages du logiciel VanBasco sont aussi passés en revue, mais peut-être trop rapidement !

Durant la dégustation du vin chaud, offert par Martine Loewert et réalisé par son époux Jean-Marie, une sélection de photos des concerts et des fêtes de l'année 2012 ont défilé sous la forme d'un diaporama.

Pour la sortie traditionnelle de fin d'année fixée au dimanche 30 juin 2013, Nadine souhaite nous accueillir chez elle dans sa nouvelle résidence de Schweighouse, après une ballade en vélo, avec éventuellement un crochet du côté de Michelbach. D'ailleurs Dédée, qui connaît bien le coin, saura sans nul doute nous concocter un itinéraire sympa ...

Le rapport moral du Président, le rapport de la Trésorière et celui du Secrétaire sont mis aux voix et approuvés à l'unanimité des présents.

Avant de clore la séance, le Président rappelle, qu'au tout début de sa mandature, il avait annoncé qu'il n'assurerait la présidence de **La Saltarelle** que durant une année ! C'était en février 2010 et trois années se sont écoulées depuis ... Il envisage donc de céder prochainement son mandat et il souhaiterait alors que ce soit une femme qui brigue la présidence de notre association, car à **La Saltarelle** les femmes sont très largement majoritaires.

Dans cet ordre idée, la trésorière rappelle qu'il y a quelques mois déjà, elle avait formulé le souhait de remettre son mandat car, étant encore active, cette activité de trésorière mobilisait beaucoup de son temps.

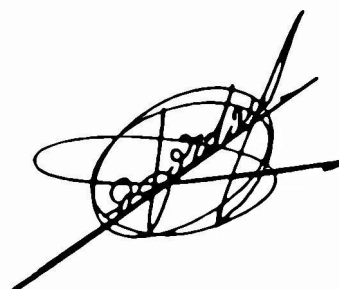
Dans la foulée, le Secrétaire indique aussi que s'il y avait un candidat à ce poste il s'effacerait lui aussi très volontiers en sa faveur.

Les choristes sont donc amenés à se concerter pour prévoir, dans une échéance raisonnable, le remplacement de trois des membres de l'équipe dirigeante.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles propositions, la séance est levée à 22 h 30.

Le président : Jean-Michel Girard

Le secrétaire : Georges Cogordan

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Cogordan', written over a circular scribble or stamp.